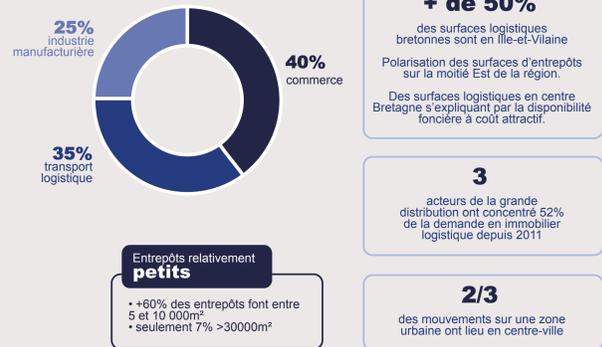


CONTEXTE & INFORMATIONS



Logistique en zone urbaine

- =
- 15% des trafics**
- =
- 50% des émissions de particules fines**
- =
- 20% des gaz à effet de serre**

PAS 1 MAIS DES LOGISTIQUES

(selon la nature des marchandises, le profil des expéditeurs et des destinataires, les contraintes topographiques, etc.)

ex. colis e-commerce aux particuliers VS toupie de béton VS repas d'une cantine scolaire

2ème Conférence Régionale de la Logistique en Bretagne



TERRITORIALISATION



VERS LA STRUCTURATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

FAVORISER LE DIALOGUE PUBLIC/PRIVÉ LOCALEMENT

- 01 Structurer et animer des chartes logistiques locales
 - *gouvernance & connaissance, compétitivité, décarbonation*

ORGANISER LA LOGISTIQUE SUR LE TERRITOIRE

- 02 Définir des critères d'acceptabilité d'un projet immobilier logistique à l'heure de la loi ZAN
 - *gouvernance & connaissance, compétitivité, décarbonation*
- 03 Favoriser l'innovation et promouvoir les solutions logistiques durables issues du territoire : circuits courts, approvisionnements locaux, dessertes locales activables à la demande, mutualisation personnes / marchandises...
 - *gouvernance & connaissance, compétitivité, décarbonation*
- 04 Développer ou maintenir les lieux de stockage pour la massification et la mutualisation des marchandises, y compris sur le dernier kilomètre et mailler le territoire d'entrepôts durables en nombre suffisant et aux bons endroits
 - *gouvernance & connaissance, compétitivité, décarbonation*

LOGISTIQUE URBAINE ET RURALE

- 05 Poursuivre les efforts engagés en logistique urbaine pour notamment organiser les flux du dernier kilomètre et soutenir le développement de la cyclologistique
 - *compétitivité, décarbonation*
- 06 Expérimenter un service public de livraison en circuits courts
 - *compétitivité, décarbonation*
- 07 Etudier le réseau d'avitaillement en énergies alternatives dans les zones rurales et le structurer si besoin
 - *compétitivité, décarbonation*

ANALYSE

FORCES

Stratégie

- Répartition des surfaces du ZAN entre EPCI
- Des démarches de réflexion public/privé et de chartes de logistique urbaine en Bretagne. Certaines sont actives et produisent des effets (ex. Rennes)

Acteurs en présence

- Développement des acteurs de la cyclologistique
- Intégration de l'Audiar au sein de l'observatoire national de la logistique urbaine
- Des Plans d'Alimentation Territoriaux sur certains territoires
- Existence d'opérateurs et d'acteurs de la cyclologistique

Outils à disposition

- InTerLUD+ (moyens et méthodologie pour les collectivités), dont les collectivités bretonnes se sont saisies

FAIBLESSES

Stratégie

- Besoin fort de foncier (réindustrialisation, relocalisation, croissance démographique)
- Offre d'entrepôts sous pression, taux de vacance de l'immobilier logistique à 0% en Bretagne (plus bas de France)
- Augmentation des loyers (prix bretons équivalent aux prix pratiqués à Nantes ou Angers)
- Manque de cohérence entre les démarches bretonnes de logistique urbaine (ex. ZFE)
- Méconnaissance par les collectivités des activités logistiques et des facteurs clés de succès de certaines activités (cyclo)
- Dialogue public/privé non systématisé pour la construction des règles d'accès (stationnement, horaires, aménagements...)
- Pas de modèle performant de la logistique des circuits courts, pas de stratégie pour la logistique rurale
- Pas de lieu formalisé pour assurer la cohérence entre les démarches bretonnes de logistique urbaine

Entrepôts

- Parc logistique français à moderniser pour intégrer les normes environnementales et les évolutions technologiques
- Saturation sur le bassin rennais, forte tension sur le marché brestois (éloignement des entrepôts = km supplémentaires)

Véhicules

- Parc de véhicules anciens significatif dans les petites villes

OPPORTUNITÉS

Acteurs en présence

- Retour d'expérience à venir du contrat de coopération de l'Aire urbaine de Rennes
- Réseau des agences d'urbanisme

Stratégie

- ZAN : Nécessité de rationaliser et de mieux utiliser le foncier logistique; de réutiliser le foncier existant (friches) et de mobiliser des espaces interstitiels
- Progression de la demande aux portes de la Bretagne (Normandie...)

ZAN = Zéro Artificialisation Nette
ZFE = Zone à faibles émissions

MENACES

Stratégie

- Réforme CVAE : moins d'incitation pour les collectivités à accueillir des activités économiques, surtout si nuisances
- ZAN : Difficultés d'acceptation pour implanter des activités logistiques (nouvelles ou en extension), augmentation des coûts (construction et exploitation) et des délais, concurrence accrue avec les autres activités économiques
- Éloignement de la localisation optimale des entrepôts pour des raisons de coûts
- ZFE : augmentation des besoins d'opérations logistiques (en entrepôt) au plus près de la zone urbaine
- Éloignement des commerces des centres urbains, amoindrissement de la taille des commerces (peu d'espaces de stockage), baisse du nombre de salariés dans les commerces (moins d'amplitude horaire pour différer les livraisons)
- Multiplication des commerces et des points de livraison en ville
- Atermoiements dans la décision politique qui brouillent les signaux (ex. ZFE)